

Compte rendu du Conseil Communal
Lundi 19 février 2018 – 19h00

Présents : Jean Luc BOCH — Patrice MEREL – Christiane CHARRIERE ——— Myriam MONTMAYEUR – Fabienne ASTIER – Patricia BERARD — Joël OUGIER SIMONIN — Stefan KOUMANOV -

Excusés : Gérard MONTILLET Marion LIZEROUX - Séverine BRUN - Corine MICHELAS René ALLAMAND

Absents : Laurent ASTIER – Raphaël OUGIER Richard BROCHE Evelyne FAGGIANELLI – Pierre OUGIER

1. Appel à candidature de la microcentrale

Monsieur le maire fait un compte rendu de l'avancement de ce dossier, qui pose problème puisque les services de l'Etat le bloquent, argumentant qu'un concurrent s'est manifesté (Sumatel qui conteste le choix de Quadran en qualité de constructeur et exploitant de cet équipement).

Monsieur le maire fait part de ses craintes au conseil communal concernant ce dossier.

Le conseil communal prend acte des remarques de M le Maire.

2. Point budgétaire

Monsieur le maire fait un compte rendu de la commission des finances, et informe le conseil communal du besoin en financement de 1.4 M€ qui ressort de la présentation du BP 2018 ; monsieur le maire indique qu'il trouve difficile de réduire de manière arbitraire les montants prévus et travaillés en commission, et que le dépassement est lié d'une part à l'augmentation du projet des bains de Belle Plagne (traitement de la TVA) et d'autre part d'une subvention du budget général au budget annexe des parkings pour 287 470 euros, afin d'équilibrer ce budget .

Le conseil communal valide le maintien de cet emprunt de 1.4 M€, afin d'équilibrer comptablement le BP 2018, mais insiste sur la prudence dont il faut faire preuve concernant l'utilisation des montants prévus au BP, en effet, des consignes doivent être données aux services afin de gérer les budgets avec prudence.

Des pistes de travail d'économie doivent être trouvées afin d'éviter la mobilisation de cet emprunt.

Achat d'un véhicule fourrière : le conseil communal souhaite que l'Unimog soit plus utilisé pour l'enlèvement des véhicules, et ne souhaite pas réinvestir dans un véhicule léger fourrière ; une solution de travail entre les services techniques et la police municipale doit être trouvée afin de mettre en place un travail d'équipe pour ces enlèvements.

Le conseil communal valide le maintien de l'emprunt de 1.4 pour équilibrer le BP 2018 avec recherche d'économies pour éviter de mobiliser cet emprunt

3. Candidatures appels d'offres

M le Maire fait un point sur les appels d'offres lancés pour la gestion du futur bowling et du bar de Plagne centre (nouveau bâtiment), les candidatures sont en cours de réception, plusieurs dossiers ont été retirés par des candidats potentiels.

Concernant les bains de Belle Plagne, deux candidats sont reçus cette semaine pour la gestion de cet équipement. Me le Maire indique que

Bâtiment Plagne Centre : un affichage avec la température sera installé à Plagne Centre (demande d'habitants de La Plagne)

Le conseil communal prend acte de ces informations et valide la poste d'un affichage de température.

4. Suivi des constructions et chantiers

Monsieur Patrice Merel fait un point concernant les chantiers en cours, et notamment sur le chantier de la Place Perrière. La commune a reçu une information (via son Maître d'œuvre) indiquant que la Société d'Aménagement de la Plagne voulait stopper le chantier pendant 7 semaines cet été, cette décision ayant été, semble-t-il, prise sans concertation préalable avec la commune qui avait déjà lancé et programmé ses marchés. La commune se retrouve donc bloquée juridiquement, et de plus l'arrêt de ce chantier pendant 7 semaines mettrait en péril l'ouverture du bâtiment programmée en décembre.

Suite au courrier de la commune, un accord a été trouvé et la Société d'Aménagement de La Plagne adaptera donc ses travaux afin de ne pas pénaliser le chantier de la Place Perrière.

Le télémétre sera hors service tout l'été, et la Société d'Aménagement de La Plagne devra donc prendre en charge financièrement les navettes de remplacement.

Les bennes seront entreposées sur un autre site que sur la Place Perrière, le chantier Place Perrière ne devrait donc pas être impacté par les travaux de la Société d'Aménagement de La Plagne.

Le chantier Place Perrière devrait être réinstallé le 15 avril, afin d'anticiper le redémarrage des travaux début mai. Sachant que la 1ère quinzaine sera consacrée au déneigement du chantier, le cumul de neige dans les fouilles étant très important.

Le chantier de 1800 suivra également son cours au printemps ;

Suivi des bains de belle Plagne : monsieur Patrice Merel confirme que les 2 candidats seront reçus cette semaine.

Projet maisons (Payot) : la commission urbanisme va recevoir M Payot afin de revoir l'esthétique du projet que les élus ne trouvent pas très attrayant (façades cubiques grises)

Projet de réhabilitation du site scierie Bonin : les élus sont en attente des retours du promoteur qui négocie avec les propriétaires de la scierie (famille Bonin)

LE conseil communal prend

5. Projet historique et patrimonial

M le Maire informe le conseil communal des deux projets complémentaires de La Plagne Tarentaise :

- A Montmery la réfection de la chapelle et la réhabilitation d'une ancienne maison faisant office de musée
- A la Plagne : le musée des mines et du bob

Le pilotage de ces deux projets va être confié à deux agents en interne titulaires tous deux des diplômes et compétences nécessaires pour mener à bien ces projets (culture et histoire).

La proposition d'organisation des temps de travail sera présentée à la prochaine commission RH (20/03) – le conseil communal prend acte de ces informations

6. Projet de fête du village

Mme Christiane Charrière fait un compte rendu du rendez-vous avec Mme Deville, la présidente de l'APE qu'elle a reçue avec M Patrice Merel ;

La Présidente de l'APE a présenté un projet de fête pour le village, sous forme d'une kermesse dans le village, avec peut-être un marché aux puces, puis une soirée avec un groupe musical, apéro danse et barbecue le soir. La commune indique qu'elle financera le groupe du soir.

Le conseil communal valide cette proposition et la participation de la commune à ce projet.

7. Point sur les TAP

Madame Christiane Charrière indique que les conseils d'école de Macot et à La Plagne ont voté l'arrêt des TAP et le retour à la semaine de 4 jours. Concernant les communes du canton toutes ont voté l'arrêt des TAP et le retour à la semaine de 4 jours, exception faite de Bellentre (Montchavin, Bonconseil et Bellentre) qui souhaite conserver 5 matinées d'école et le vendredi après midi libéré.

Au prochain conseil municipal la commune devra se positionner sur l'arrêt des TAP, puis en informer les services de l'éducation nationale.

Au prochain conseil municipal la commune devra se positionner sur l'arrêt des TAP, puis en informer les services de l'éducation nationale.

8. Suivi des baux et conventions d'ODP

Une demande de circulation de Montalbert à La Roche par la piste des Mairiers a été réceptionnée par les services avec demande de paiement d'une redevance ; le conseil communal ne souhaite pas appliquer une redevance pour une école de ski qui emmène des clients à la piste de bob, il ne s'agit pas en effet d'une activité sur le domaine public mais d'un acheminement des clients.

Monsieur Patrice Merel indique qu'il rencontre mardi 20 février l'agent en charge des baux et convention d'occupation du domaine public afin de refaire le point de toutes les demandes, ce rendez-vous sera régulier afin de suivre les dossiers et d'éviter les mails qui arrivent de manière ininterrompue.

Questions diverses :

Concernant les informations, animations, la commercialisation de la piste de bob : le conseil communal souhaite que les informations et communication soient transmises de manière plus régulière ; En effet, les commerçants de Belle Plagne n'ont aucune information (flyers et affiches).

Dates des conseils communaux : les dates fixées pour 2018 sont maintenues (le lundi).

Madame Fabienne Astier souhaite qu'un point soit inscrit à l'Ordre du jour du prochain conseil municipal en questions diverses, afin de répondre aux remarques concernant les services.